



Extrait du registre des délibérations

## Conseil Municipal, le lundi 27 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-septième jour du mois d'Avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le mardi 21 avril 2026, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la Salle du Conseil Municipal sise en l'Hôtel de Ville au 8 Avenue Claude Bernard, 59211 SANTES, sous la présidence de Monsieur Hiazid BELABBES, Maire en exercice, dument habilité par une délibération en date du 20 mars 2026.

Conseillers en exercice : 29

### PRESENTS :

M. BELABBES Hiazed, M. BENAMEUR Adam, Mme NOWAK Hèlène, M. GRESS Geoffrey, Mme BOGAERT Céline, M. DELEVOYE Christophe, Mme BOUSSEMART Guylaine, M. DRUON Francis, Mme DESSEIN Martine, M. BRAME Philippe, Mme WAQUET Nadège, DELCROIX Sylviane M. BRUERE Jérôme, Mme RUYSEN Sylvie, Mme LEFEBVRE Christelle, M. DUVERT Jérôme, Mme AMADON, Virginie, Mme DOLLET Pauline, M. RUDENT Sylvain, WALLRICH Delphine, COCHE Pierre-Yves, Mme LEGRAND Auréline, M. PAGIES Gailord, M. COFFINIER Nicolas, Mme KEIRSGIETER Annie, M. GAILLOT Francis, Mme LECLERCQ Odile, M. RUCAR Nicolas.

### ABSENTS EXCUSES : 1

M. Philippe KASPRZYK (pouvoir à M. Hiazed BELABBES).

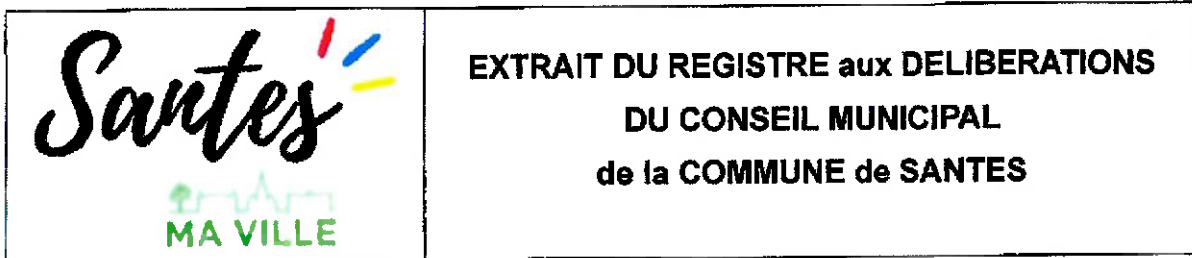
### ABSENTS : 0

### ASSISTAIENT A LA SEANCE : 28

Secrétaire de séance : M. BENAMEUR Adam

N° interne de l'acte : 2026-04-27 N°01

N° de feuillet : 2



## APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – budget Annexe Agora

Monsieur Adam BENAMEUR 1<sup>er</sup> Adjoint Délégué aux Finances et aux Ressources Humaines rappelle que le Compte Financier Unique est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Il explique que le vote du CFU constitue l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment l'article L.2222-3 ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe Agora ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Vu l'approbation de la commission Finances, en date du 18 avril 2026 ;

Considérant que l'ensemble des documents budgétaires ont été transmis aux membres de l'assemblée douze jours au moins avant la réunion du conseil municipal relative aux votes des budgets.

RÉSULTATS COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - BUDGET ANNEXE AGORA			
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DÉPENSES RÉALISÉES	6 355.23 €	136 708.99 €	143 064.22 €
RECETTES RÉALISÉES	7 629.49 €	140 709.69 €	148 339.18 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 274.26 €	4 000.70 €	5 274.96 €
RÉSULTAT 2024 REPORTÉ	2 040.83 €	42 329.07 €	44 369.90 €
RÉSULTAT CUMULE 2025	3 315.09 €	46 329.77 €	49 644.86 €

A l'issue de cette présentation et hors présence de Monsieur le Maire, le conseil municipal est alors placé sous la présidence de Monsieur Adam BENAMEUR.

Entendu cet exposé, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**APPROUVE** le compte financier unique de l'année 2025 du budget annexe Agora

Résultat du vote : Adopté à la majorité

Pour : 27 voix

M. BENAMEUR Adam, Mme NOWAK Hèlène, M. GRESS Geoffrey, Mme BOGAERT Céline, M. DELEVOYE Christophe, Mme BOUSSEMART Guylaine, M. DRUON Francis, Mme DESSEIN Martine, M. BRAME Philippe, Mme WAQUET Nadège, DELCROIX Sylviane M. BRUERE Jérôme, Mme RUYSEN Sylvie, Mme LEFEBVRE Christelle, M. DUVERT Jérôme, Mme AMADON, Virginie, Mme DOLLET Pauline, M. RUDENT Sylvain, WALLRICH Delphine, COCHE Pierre-Yves, Mme LEGRAND Auréline, M. PAGIES Gailord, M. COFFINIER Nicolas, Mme KEIRSGIETER Annie, M. GAILLOT Francis, Mme LECLERCQ Odile, M. RUCAR Nicolas.

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

Ne participent pas au vote : 2 voix

M. BELABBES Hiazed (pouvoir de M. KASPRZYK Philippe), M. KASPRZYK Philippe

Ainsi délibéré les jours, mois et an que  
dessus et le présent extrait certifié  
conforme au registre

Le Secrétaire de séance,  
M. BENAMEUR Adam



Le Maire,  
M. BELABBES Hiazid



